

Procès-verbal

Le vendredi 20 mars 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Marie-Pierre VERDUN.

Secrétaire de la séance : Sylvie DAILLY

Présents : Sylvie DAILLY, Stéphane JACQUEMET, Stéphane PARISOT, Marie-Odile MUNIER, Marie-Pierre VERDUN, Elise PARISOT, Thomas MUNIER

Ordre du jour :

Installation du Conseil

Election du Maire

Détermination du nombre d'adjoints

Election adjoint

Indemnité adjoint

Délégués conseil communautaire

Délégués Syndicat d'Electrification Centre Meuse

Délégués Association des Communes Forestières

Autorisation maximale de paiement Maire

Charte élu local

Questions diverses

Délibérations du conseil :

ELECTION DU MAIRE (N° DE_002_2026)

Afin de procéder à l'élection du Maire, après l'installation du Conseil Municipal, Madame VERDUN Marie-Pierre, doyenne de l'assemblée a pris la présidence et a invité le conseil municipal à voter à bulletin secret.

Candidate : Madame VERDUN Marie-Pierre

Les deux assesseurs désignés sont Monsieur MUNIER Thomas et Madame PARISOT Elise.

Résultat du scrutin :

Madame VERDUN Marie-Pierre : 7 voix Pour

Madame VERDUN Marie- Pierre a été proclamée élue et immédiatement installée.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS (N° DE_003_2026)

Madame le Maire a informé le conseil qu'il fallait déterminer le nombre d'adjoints.

Elle rappelle qu'au mandat précédent, un seul adjoint avait été nommé.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le nombre d'adjoints à un.

ELECTION DE L'ADJOINT (N° DE_004_2026)

Afin de procéder à l'élection de l'adjoint, Madame VERDUN Marie-Pierre, Maire élue invite le conseil municipal à voter à bulletin secret.

Candidate : Madame DAILLY Sylvie

Résultat du scrutin :

Madame DAILLY Sylvie : 7 voix Pour

Madame DAILLY Sylvie a été proclamée élue et immédiatement installée dans sa fonction de 1er Adjoint.

INDEMNITE DE L'ADJOINT (N° DE_005_2026)

Madame le Maire informe le conseil qu'au précédent mandat, l'adjoint percevait une indemnité mensuelle brute de 160.31 € qui correspond à 3.90 % de l'indice 1027.

Après délibération et compte tenu du souhait de Madame DAILLY Sylvie, 1er Adjoint, le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver le montant de l'indemnité mensuelle soit 3.90 % de l'indice 1027 (160.31 € au 1er janvier 2026).

AUTORISATION DE PAIEMENT CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (N° DE_006_2026)

Afin de permettre une gestion plus fluide des opérations comptables de la commune et du service des eaux, dans la limite des crédits inscrits au budget annuel, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à procéder au paiement de toute facture dont le montant est inférieur ou égal à 4 000 € H.T.

DELEGUES SYNDICAT D'ELECTRIFICATION CENTRE MEUSE (N° DE_007_2026)

Après vote, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les représentantes de la commune au Syndicat d'Electrification Centre Meuse :

Titulaire : Madame VERDUN Marie-Pierre

Suppléante : Madame DAILLY Sylvie

REPRESENTANTS ASSOCIATION COMMUNES FORESTIERES (N° DE_008_2026)

Après vote, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les représentantes de la commune au sein de l'association des Communes Forestières :

Titulaire : Madame VERDUN Marie-Pierre

Suppléante : Madame DAILLY Sylvie

DELEGUES CODECOM DE L'AIRE A L'ARGONNE (N° DE_009_2026)

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la nomination des déléguées au sein de la Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne :

Titulaire : Madame VERDUN Marie-Pierre

Suppléante : Madame DAILLY Sylvie

CHARTRE DE L'ELU LOCAL :

Monsieur Thomas MUNIER, conseiller municipal, a donné lecture à l'assemblée de la Charte de l'élu local et un exemplaire papier a été distribué à chaque membre.

Le prochain conseil municipal est fixé le 21 avril 2026 à 19H00

FIN DE SEANCE : 21H22

Marie-Pierre VERDUN
Président de séance

Sylvie DAILLY
Secrétaire de séance